



Madame Rachida DATI
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75001 PARIS

Paris, le 26 novembre 2025

Objet : Préavis de grève INTERSYNDICAL CGT-FSU-SUD CULTURE à compter du 2 décembre 2025

Madame la Ministre,

Dans le prolongement des mobilisations sociales de septembre et octobre dernier, nos organisations syndicales déplorent que les discussions budgétaires au Parlement n'aient pas permis d'ouvrir des perspectives autres que celles du projet de loi de finances BAYROU-LECORNUE.

Jusqu'à présent, si le débat sur la justice fiscale – poussé par la mobilisation sociale – a bien eu lieu, il s'est heurté au barrage de la droite et de l'extrême droite qui protège les grandes fortunes, et les « avancées » sont encore insuffisantes : rien sur les niches fiscales qui ont coûté 91,8 milliards d'euros à l'État en 2025. Chaque année, 211 milliards d'euros d'aides publiques sont versés aux entreprises sans contrôle ni contrepartie. Les dividendes explosent : +50 % en cinq ans, un record mondial. Les grandes fortunes continuent d'accumuler : les 500 familles les plus riches possèdent 40 % du revenu national !

Votre gouvernement s'obstine dans le choix de réduire les dépenses publiques et sociales, alors que c'est justement par les salaires, l'emploi et les services publics qu'on peut relancer l'économie et répondre aux besoins.

Ainsi, au ministère de la culture, la situation sociale, salariale et institutionnelle plonge les personnels dans une insécurité permanente. Dans tous les services, le fonctionnement du service public culturel est menacé : suppressions d'emplois, suppressions de services, restructurations, blocages des salaires, reculs des droits, hold-up sur les retraites et sur les crédits « Albanel » ...

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale CGT-FSU-SUD-Culture revendique :

En termes de politiques culturelles,

- Une loi d'orientation et de programmation pour la Culture basée sur une large concertation avec les citoyen.ne.s, professionnels du spectacle, associations, institutions et collectivités afin d'enrayer les inégalités, les fractures sociales et culturelles, et répondre aux crises économique, du travail, de sens et de la représentation

En termes de salaires,

- L'augmentation des salaires pour rattraper les pertes cumulées depuis des décennies
- « A travail égal, salaire égal » :
 - La résorption des écarts de rémunération entre les contractuels et les titulaires qui passe par le dégel des 6.7 M€ voté en 2025 ainsi qu'un plan triennal de financement
 - L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes

Copie : Monsieur Luc ALLAIRE, secrétaire général du ministère de la Culture

- Le rétablissement de la GIPA qui permet de compenser la perte de salaire des personnels bloqués au sommet de leur grille
- L'intégration des primes dans le salaire pour qu'elles comptent pour la retraite
- L'alignement par le haut des primes des titulaires quelle que soit leur affectation, leur filière ou leur genre
- L'augmentation du nombre de promotions
- L'augmentation du montant des retraites et le retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités pour un départ à taux plein

En termes d'emplois,

- La création d'emplois publics de fonctionnaires et d'emplois pérennes (CDI) à hauteur des besoins et des missions
- L'ouverture de concours au moins tous les deux ans dans tous les corps ministériels afin de remplacer tous les départs
- Un plan de recrutement d'urgence de 500 agents d'accueil, de surveillance et de magasinage au profit de la sphère patrimoine
- Un plan de titularisation et de résorption de la précarité

En termes de santé,

- Une politique de prévention des risques professionnels qui préserve et protège la santé physique et mentale des personnels
- L'abrogation du jour de carence et maintien de la rémunération à 100 % en congé de maladie ordinaire (CMO) et en affection longue durée (ALD)
- Le rétablissement de la rémunération complète en cas de congés pathologique pendant la grossesse
- La mise en place d'un congé de santé hormonale
- Une couverture santé et prévoyance 100% sécurité sociale

En termes d'action sociale,

- L'augmentation des crédits d'action sociale pour le logement, la restauration, les places en crèches, les loisirs et la culture
- La prise en charge à 100% des abonnements de transport en commun
- Le renforcement des moyens d'action des associations du personnel

Le présent courrier vaut préavis de grève pour tous les personnels du ministère de la culture, pour la nuitée en amont du 2 décembre 2025 et des journées suivantes jusqu'à satisfaction des revendications.

Nous vous rappelons que les parties concernées ont l'obligation de négocier pendant la durée de ce préavis de grève.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

L'intersyndicale CGT-FSU-SUD-Culture